

L'après-confinement...

Préparer la reprise – Que dois-je faire ?

Ce document présente la liste des choses que la structure doit effectuer dans le cadre de la reprise. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.

- ☐ Dans mes locaux, je me rends sur le lieu ou les lieux d'activités afin :
 - D'aérer les lieux
 - De traiter les éventuels problèmes survenus depuis la fermeture des locaux (fuite d'eau ...)
 - D'identifier les zones d'activités où les gestes barrières ne peuvent ou difficilement être respectés (espaces confinés, exigus ...) et où il faudra être particulièrement attentifs (espaces communs comme l'accueil, les sanitaires, les salles collectives ...)
- ☐ Si les locaux me sont prêtés, je prends contact avec le gestionnaire (municipalités, école...) pour savoir si l'association a l'autorisation de reprendre l'activité
 - Je m'assure qu'un nettoyage des locaux est prévu
- ☐ J'identifie les activités prioritaires
- ☐ J'identifie les activités qui peuvent poser problèmes : celles nécessitant des déplacements professionnels, un contact régulier avec du public, celles se déroulant dans des lieux dont je n'ai pas la maîtrise
- ☐ J'identifie les tâches à réaliser sur les 1ères journées et je formalise l'ordre de marche et ainsi j'identifie les personnes et le matériel nécessaires ou bien encore le recours à des prestataires extérieurs
- ☐ Je prends contact avec mes intervenants/salariés et je vérifie parmi eux lesquels sont en bonne santé et disponibles pour la reprise (cas des gardes d'enfants, salariés vulnérables) et je m'assure que les personnes disponibles ont les compétences et diplômes nécessaires à mon activité. J'en profite pour vérifier quels intervenants/salariés utilisent les transports en commun et ceux qui ont leur propre véhicule personnel.
- ☐ J'associe et j'assure la communication auprès de mon conseil d'administration sur la relance de l'activité
- ☐ Je désigne un référent Covid-19 par équipe ou dans l'association
- ☐ Je reprends contact avec mes adhérents, mes usagers et mes fournisseurs y compris les nouveaux prestataires si la reprise nécessite que je fasse appel à eux (ex : service de livraison de repas)
- ☐ Je reprends contact avec mes financeurs
- ☐ Je m'occupe de la signalétique sur les gestes barrières et les consignes de sécurité dans les différents lieux d'activités et d'accueil du public. Je m'assure également de cette signalétique dans les locaux qui ne m'appartiennent pas.
- ☐ J'organise un nettoyage renforcé des locaux selon les recommandations du Ministère de la santé
- ☐ Je m'assure que j'ai tout le matériel nécessaire à la réouverture (gel, savon, masques, en fonction de la nature des activités ...)